



PAR COURRIEL À anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca

Le 7 juillet 2016

Madame Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Renseignements complémentaires –
Réponse à la question 1 des questions complémentaires DQ4
Projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et
d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-des-Ormeaux**

Madame,

Le 6 juillet 2016, nous avons reçu une demande verbale de renseignements complémentaires de monsieur Karim Chamî, analyste, à notre réponse de la question 1 des questions complémentaires DQ4.

Dans notre réponse à la question 1, nous avons indiqué que nous étions en attente d'une réponse de la Ville de Montréal en rapport à notre demande d'explications quant à la conformité du projet mentionné en titre, au Schéma d'aménagement et développement de l'Agglomération de Montréal :

1. aux raisons qui expliquent pourquoi la Ville de Dollard-des-Ormeaux n'a pas reçu une demande d'intervention;
2. aux raisons qui motivent leur recommandation; et
3. à leur intention, suite au retrait du sommaire décisionnel de l'ordre du jour des assemblées du Conseil municipal et d'Agglomération du mois d'avril considérant le délai de 120 jours prévu à l'article 152 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c A-19.1).

2...

Monsieur Chami a demandé de lui faire parvenir le document réponse aux demandes explicites.

Nous vous informons qu'à ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse à nos demandes. De plus, puisque le Conseil d'Agglomération n'a pas donné son avis de conformité dans le délai de 120 jours suivant la date de réception de la demande d'intervention tel que prévu à l'article 152 de la LAU, conformément à l'article 157, le projet est désormais réputé conforme.

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée au 514 684-0722 ou au 514 229-4092 si de plus amples renseignements vous étaient nécessaires.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.



Anna Polito, ing.

Directrice – Service de l'aménagement urbain et de l'ingénierie

AP/II